

Envoyé en préfecture le 12/03/2026

Reçu en préfecture le 12/03/2026

Publié le 16/03/26

ID : 066-266600493-20260310-202605-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE TOULOUGES 66350

DELIBERATION DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION N° 2026/03/01

SEANCE DU 09 MARS 2026

L'an deux mille vingt-six et le neuf mars à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Toulouges, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, située Parc de Clairfont, sous la présidence de Monsieur Serge CIVIL, Vice-Président.

Date de la convocation : 20/02/2026	<u>Présents</u> : Mmes Béatrice BAILLEUL, Sylvie VENTURA, Armelle ARBONA, Ginette SZEMBEL, Laurette NARANJO, Sandrine BOUILS Mrs Serge CIVIL, Michel PLAZA, Pierre DEMONTE
<u>Nombre de Conseillers</u> : En exercice : 17 Présents : 9 Votants : 13	<u>Absents excusés ayant donné procuration</u> : Nicolas BARTHE procuration Serge CIVIL, Pascale MICHEL procuration Béatrice BAILLEUL, Aurélie PASTOR-BARNEOUD procuration Michel PLAZA, Muriel REAL procuration Sandrine BOUILS, <u>Absents</u> : Patrice PASTOU, Isabelle OSTERSTOCK, Florian GUZDEK, Pascal BLASCO <u>Secrétaire de séance</u> : Michel PLAZA

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Première étape du cycle budgétaire annuel, le débat d'orientation budgétaire a pour objectif d'instaurer une discussion, au sein du conseil d'administration, sur les priorités à afficher dans le budget primitif, dans les domaines de compétence du Centre Communal d'Action Sociale.

Serge CIVIL, Vice-Président, présente les éléments de contexte financier, à savoir :

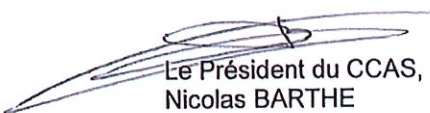
- Orientations sur le budget du CCAS

Le Vice-Président propose à l'assemblée les orientations pour 2026 (voir document annexe).

Après avoir débattu des orientations proposées, le Vice-Président demande de prendre acte de la tenue de ce débat et propose de se retrouver pour le vote du budget.

Ouï l'exposé du Vice-Président, le Conseil d'Administration, à l'unanimité des membres présents ou représentés, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire et vote les orientations proposées.

Fait à Toulouges, le 11/03/2026


Le Président du CCAS,
Nicolas BARTHE



Le Président,
CERTIFIE sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
INFORME que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.
INFORME de la possibilité de saisir Monsieur le Président dans un délai également de deux mois d'un recours administratif préalable susceptible de prolonger le délai de recours contentieux susmentionné.
INFORME que le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr
DELIBERATION PUBLIEE et MISE EN LIGNE le :